

Libérez Marwan Barghouti et tous les prisonniers politiques palestiniens

Le règlement du conflit entre Israël et la Palestine, au regard du Droit international, implique entre autres résolutions, la libération des prisonniers palestiniens détenus par Israël. Nul accord de paix dans l'Histoire ne s'est conclu sans un règlement de la question des prisonniers. Celui-ci constitue même un préalable à tout début de règlement des conflits. Ainsi, les accords d'Oslo prévoyaient déjà, il y a 23 ans, la libération des détenus palestiniens.

Depuis 1967, plus de 800 000 palestiniens (soit 20% de la population totale et 40% de la population masculine) ont connu les prisons israéliennes. Il n'est guère de famille qui n'ait été touchée, à un moment ou à un autre.

Depuis le début du soulèvement populaire en septembre 2015 dans les territoires palestiniens et à Jérusalem, les autorités d'occupation israéliennes ont intensifié leurs politiques d'oppression et de punition collective envers les Palestiniens.

À ce jour (chiffres de mars), 7400 prisonniers palestiniens sont toujours détenus en Israël dans environ 20 prisons, 5 centres de détention, 4 centres d'interrogatoire, et, au moins une installation secrète, le *Centre de détention 1391*. Tous, sauf deux, situés à l'intérieur d'Israël, en violation de l'article 49 de la quatrième convention de Genève qui interdit les transferts forcés de prisonniers en dehors du territoire occupé.

Parmi ces prisonniers : 550 enfants de 12 à 17 ans ; **72 femmes** sont en prison dont 16 mères de familles et 8 mineures, la plus jeune, Istabreq Nour, âgée de 14 ans, détenue depuis le 19/10/2015 ; **12 députés** dont Marwan Barghouti, Ahmad Saadat et Samira Al-Halayka ; 28 journalistes, 7 avocats, 4 médecins ; des étudiants, des professeurs, des universitaires, des chercheurs des artistes et des écrivains ; plus d'une centaine de personnes atteintes de maladies graves et de handicaps ; **750** - dont 6 mineurs, 2 femmes, et 9 députés - **sont placés illégalement en détention administrative** sans charges ni procès, pour des périodes de 4 à 6 mois renouvelables à l'infini. Certains y sont depuis plusieurs années ; sans compter ceux, dont on ignore le nombre, qui sont « en état d'arrestation ».

Résistants ou simples civils, ils croupissent dans les prisons israéliennes, en toute illégalité au regard du droit international !

Les conditions de détention.

Les témoignages, vérifiés par diverses ONG (*), sont très nombreux et décrivent tous, malgré les dénégations des autorités israéliennes, des conditions de détention extrêmement dures, impliquant un large éventail de violations du droit international : torture, transferts de prisons à prisons, détention administrative, isolement, interdiction de visites, absence de traitements médicaux...

Extraits d'une lettre de mère de prisonnier :

« ...les gardes refusent le plus souvent que nous lui apportions des vêtements même en hiver... Ils refusent également que nous lui apportions des lunettes de vue. La nourriture en prison est infecte, jamais de légumes, jamais de fruits. La viande sent mauvais... Pendant le Ramadan, les gardes interdisent aux prisonniers de boire la nuit, d'aller aux toilettes... Les gardes pratiquent régulièrement la fouille à nu, c'est très humiliant. Mon fils l'a refusé, il a été durement frappé... Les prisonniers doivent faire attention à leurs dents. Si elles les font souffrir, ils reçoivent (uniquement) du paracétamol ou on leur arrache sans anesthésie. »

Insalubrité, saleté, manque d'éclairage, surpeuplement, vermines, humidité ou chaleur insupportable, alimentation insuffisante et mauvaise, absence de soins médicaux (près de 200 prisonniers sont décédés depuis 1967 par négligence ou manque de soins médicaux).

(*) AFPS, ACAT, Organisations Droits de l'Homme palestiniennes et israéliennes.

Marwan Barghouti appelle à une nouvelle grève de la faim dans les prisons israéliennes pour la liberté et la dignité à partir du 17 avril 2017

Ce mouvement de grève est une réponse aux violations incessantes des droits fondamentaux des prisonniers qui sont traités comme des criminels et des terroristes.

Tous les prisonniers sont appelés à se joindre à cette action pour faire face aux procédures et pratiques de l'administration des prisons de l'occupation et du gouvernement israélien.

Solidarité avec les grévistes de la faim !

Le 26 octobre 2013 depuis Robben Island, lieu d'emprisonnement de Nelson Mandela, Ahmed Kathrada son compagnon de cellule, décédé il y a quelques semaines, et 5 prix Nobel de la paix lançaient un appel international pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens.

En Isère plus de 30 organisations ont décidé de relayer cet appel.

Ce combat ne cessera qu'à la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens.

QUI EST MARWAN BARGHOUTI ?

Né le 6 juin 1959, originaire du village de Kobar, au nord de Ramallah, il a participé aux deux Intifada, a connu les prisons et l'exil en tant que membre du Fatah, mais a partagé l'espoir né du processus d'Oslo en 1993.

Élu député de Ramallah en 1996, il prend, au Conseil législatif palestinien, une part active :

- dans la lutte contre la corruption,
- dans le combat pour la justice économique et sociale,
- la promotion des droits de l'homme et l'égalité entre hommes et femmes.

Il devient aussi président du groupe d'amitié franco-palestinien au Conseil législatif palestinien.

Dès son élection, **dans le but d'initier des rencontres israélo-palestiniennes**, il se rend en Israël pour proposer aux membres de plusieurs partis de la Knesset de **constituer un groupe d'amitiés parlementaires israélo-palestiniennes**.

Après l'avoir menacé et tenté de l'éliminer, les forces israéliennes le kidnappent le 15 avril 2002 à Ramallah assiégée, lors de l'offensive dite Rempart. Il est emprisonné et inculpé d'actes de terrorisme alors qu'il a toujours dénoncé les attentats contre les civils et milité pour une résistance populaire non-violente.

Peu après son arrestation, Marwan Barghouti transféré sur le territoire israélien, est enfermé à la « Moskobieh » à Jérusalem dans une cellule de 2 m x 1,5 m, sans éclairage, sans fenêtre...



Condamné cinq fois à la prison à vie, condamnation assortie d'une peine de sûreté de quarante ans, il est devenu un symbole de la lutte contre l'occupation **mais aussi du dialogue et de la paix.**

Marwan Barghouti, que beaucoup surnomment le Mandela palestinien tant son histoire se confond avec celle de l'ancien Président sud-africain, est une des rares personnalités assez forte susceptible de rassembler tous les Palestiniens et permettre d'aller vers un vrai dialogue porteur de paix, et ainsi voir enfin naître et vivre l'État palestinien aux côtés d'un État israélien également sécurisé.



Les enfants, cible spéciale de l'armée israélienne

Depuis le début de la seconde Intifada en 2000, ce sont plus de 8000 enfants palestiniens - entre 12 et 17 ans - qui ont été arrêtés et emprisonnés.

À ce jour 550 enfants sont en détention.

Comme le montrent plusieurs rapports d'ONG palestiniennes et israéliennes ceux-ci sont arrêtés, détenus et jugés dans des conditions qui violent la Convention internationale des droits de l'Enfant, pourtant ratifiée par Israël.

- Ils sont conduits mains attachées et yeux bandés dans un lieu secret pour y être interrogés. Le transfert jusqu'à la prison israélienne et la détention sont accompagnés

d'humiliations verbales et/ou physiques de la part des soldats et du personnel pénitentiaire. Arrêtés pour des jets de bouteilles ou parce que les forces de sécurité les soupçonnent d'être en possession d'un couteau, ils sont passés à tabac et menottés à des chaises et se voient refuser leurs droits, a indiqué le rapport de *Human Rights Watch*.

- En Cisjordanie occupée, la loi militaire applicable aux Palestiniens permet à Israël d'emprisonner des mineurs âgés de 12 ans pour des jets de pierres sur des soldats.

- À aucun moment, ils ne sont accompagnés par leurs parents ou par un avocat.

- Dans la majorité des cas les enfants détenus avouent, en général, avoir jeté des pierres. Il arrive souvent que des enfants signent des documents en hébreu, qu'ils ne comprennent pas.

- Pendant la détention, les enfants sont privés de tout droit fondamental et du respect de leur dignité, comme l'accès à l'enseignement de base ou à un soutien psychologique.

- Bien après leur sortie de prison, les enfants continuent de vivre avec les séquelles de ces traitements.

Appel isérois pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens (AIPPP) : Association des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT Grésivaudan), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association des Palestiniens en France, ATTAC, CGT, Chrétiens Proche-Orient, Échiroilles Palestine Solidarité (EPS), FSU, Ligue des Droits de l'Homme (LDH38), MJCF, MRAP, PAG 38, PCF, PCOF, PG, UEC Grenoble, Solidaires 38 et les organisations membres du collectif isérois pour la Palestine : Cercle Juif pour une Paix Juste (CJJP), Association des amitiés franco-libanaises (ADAFL), CCFD Terre Solidaire, CIIP, EELV, Iran Solidarité, les Alternatifs, Les Femmes en Noir, Ligue de défense des droits de l'Homme en Iran (LDH Iran), Ligue internationale des femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL), Mouvement de la Paix, Maroc Solidarité Citoyennes, Nil Isère, Union Juive Française pour la Paix, NPA, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité avec les groupes d'artisans palestiniens (SGAP)

Contact : Association France Palestine Solidarité - Maison de Quartier - Le Patio 97 Galerie de l'Arlequin - 38100 GRENOBLE
Courriel : afps38@yahoo.fr www.afps-isere-grenoble.org